

Fiche de Données de Sécurité
Selon 1907/2006/EC, Article 31

DÉGRAISSANT EFFISUS SETUP PR

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ L'ENTREPRISE

Nom du Produit

Dégraissant Effisus Setup PR

Emploi de la Substance/ Préparation

Produit de nettoyage

Enterprise/ Fournisseur

Up-Way Systems, Lda.
R. Dr. Oliveira Salazar, 88
4780-453 Santo Tirso
T: +351 252 809 121
F: +351 252 859 298

Tél. D'appel D'urgence

112

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE



Xn Nocif

R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.



Xi Irritant

R38 Irritant pour la peau.



F Faciliment inflammable

R11 Facilement inflammable.



N Dangereux pour l'environnement

R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Système de classification

La classification correspond aux listes CEE actuelles, mais est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

2. IDENTIFICATION DES DANGERS (suite)

Éléments d'étiquetage

Marquage selon les directives CEE

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux.

Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit



Xn Nocif
F Facilement inflammable
N Dangereux pour l'environnement

Phrases R

11 Facilement inflammable.

38 Irritant pour la peau.

51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Phrases S

2 Conserver hors de portée des enfants.

7/9 Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.

16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

23 Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols [terme(s) approprié(s) à indiquer par le fabricant.

23 Ne pas respirer la vapeur/l'aérosol.

24 Éviter le contact avec la peau.

33 Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

62 En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Caractérisation chimique

Mélanges.

Description

Mélange : composé des substances indiquées ci-après.

Composants contribuant aux dangers

Naphta léger (pétrole), hydrotraité (50-100%)

CAS: 64742-49-0

EINECS: 265-151-9

 Xn R65;  Xi R38;  F R11;  N R51/53 R67

Éthanol (< 2.5%)

CAS: 64-17-5

EINECS: 200-578-6

 F R11

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS (suite)

Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu

Hydrocarbures aliphatiques: $\geq 30\%$.

Indications complémentaires

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4. DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS

Après inhalation

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Après contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Après contact avec les yeux

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.

Après ingestion

Tourner sur le côté une personne couchée sur le dos et qui est en train de vomir.

Indications destinées au médecin

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

CO₂, sable, poudre d'extinction. ne pas utiliser d'eau.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité

Jet d'eau à grand débit.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité

Porter un appareil de protection respiratoire.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

Eviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.

7. MANIPULATION & STOCKAGE

Manipulation

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Conserver au frais et au sec en fûts métalliques très bien fermés.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter le dégagement d'aérosols.

Préventions des incendies et des explosions

Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre une charge électrostatique.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Stocker à un endroit frais.

Indications concernant le stockage commun

Non nécessaire.

Autres indications sur les conditions de stockage

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Stocker au frais et au sec dans des fûts métalliques bien fermés.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques

Sans autre indication, voir point 7.

Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail

64742-49-0 Naphta léger (pétrole), hydrotraité

EU HSPA (France): 1200 mg/m³

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE (suite)

64-17-5 éthanol

VME (France)

Valeur momentanée: 9500 mg/m³, 5000 ppm

Valeur à long terme: 1900 mg/m³, 1000 ppm

Indications complémentaires

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuel

Mesures générales de protection et d'hygiène

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail. BG-Regeln beachten.

Protection respiratoire

En cas d'exposition faible ou de courte durée, filtre respirateur; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains

Gants résistant aux solvants.

Matériau des gants

Caoutchouc nitrile.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux

Lunettes de protection hermétiques.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Indications générales

Aspect

Forme: Liquide.

Couleur: Incolore.

Odeur : Douce.

Valeur du pH: Nicht anwendbar.

Modification d'état

Point de fusion : < -20°C.

Point d'ébullition : 100-120°C.

Point d'éclair: -1° C.

Température d'inflammation: 250° C.

Auto-imflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Danger d'explosion: Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

Limites d'explosivité

Inférieure : 0,8 Vol %.

Supérieure : 7 Vol %.

Pression de vapeur à 20°C: 50 hPa.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES (suite)

Densité à 20° C: 0,73 g/cm³.

Solubilité dans/miscibilité avec l'eau: non ou peu miscible.

Teneur en solvants

Solvants organiques: 100,0 %.

Eau: 0,0 %.

Autres informations: Pas d'autres informations importantes disponibles.

10. STABILITÉ & RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

Conditions à éviter

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Matières incompatibles

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Produits de décomposition dangereux

Néant.

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Toxicité aiguë

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification

64742-49-0 Naphta léger (pétrole), hydrotraité

Oral LD50: 5000 mg/kg (rat).

Dermique LD50: 3000 mg/kg (rabbit).

Inhalatoire LC50/4 h: > 20 mg/l (rat).

Effet primaire d'irritation

De la peau : Irrite la peau et les muqueuses.

Des yeux : Pas d'effet d'irritation.

Sensibilisation

Aucun effet de sensibilisation connu.

Indications toxicologiques complémentaires

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants: Irritant.

12. INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Toxicité

Toxicité aquatique

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Persistance et dégradabilité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Comportement dans des compartiments de l'environnement

Potentiel de bioaccumulation: Pas d'autres informations importantes disponibles.

Mobilité dans le sol: Pas d'autres informations importantes disponibles.

Autres indications écologiques

Indications générales

Catégorie de pollution des eaux 1 (Classification propre) : peu polluant.

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

Autres effets néfastes

Pas d'autres informations importantes disponibles.

13. CONSIDÉRATIONS CONCERNANT L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Recommandation

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Catalogue européen des déchets

07 06 04 - autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques.

Emballages non nettoyés

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14. INFORMATION RELATIVE AU TRANSPORT

No UN ADR: 1993.

Nom d'expédition des Nations unies ADR: 1993 ENTZÜNDBARER FLÜSSIGER STOFF, N.A.G. (SOLVENT NAPHTHA).

Classe(s) de danger pour le transport ADR

Classe: 3 Liquides inflammables.

Étiquette: 3.

Groupe d'emballage ADR: II.

Dangers pour l'environnement

Marquage spécial (ADR): Signe conventionnel (poisson et arbre).

14. INFORMATION RELATIVE AU TRANSPORT (suite)

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Attention: Liquides inflammables.

Indice Kemler: 33.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC: Non applicable.

Indications complémentaires de transport: ADR.

Quantités limitées (LQ) : LQ4.

Catégorie de transport: 2.

Code de restriction en tunnels: D/E.

Remarques: Umverpackte Gebinde entsprechen ADR, Anh. A, Kap. 3.4 (begr. Menge).

15. INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

Règlementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement.

Prescriptions nationales

Directives techniques air

-Classe: NK.

-Part en%: 100.

Classe de pollution des eaux

Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1) : peu polluant.

Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

BGR 190 (Regeln für den Einsatz von Atemschutzgeräten).

BGR 192 (Regeln für den Einsatz von Augen- und Gesichtsschutz).

BGR 195 (Regeln für den Einsatz von Schutzhandschuhen).

Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16. AUTRES INFORMATIONS

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

R11 Facilement inflammable.

R38 Irritant pour la peau.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Service établissant la fiche technique : Abt. Produktsicherheit.

Document

Révision/ Date d'impression: 16/11/2011

Version

V 1.1 – OG – 28/02/2013